

Suite à un braquage à Moanda

La foule neutralise le braqueur et le livre à la police

SCOM  
Libreville/Gabon

**MOANDA**, le chef-lieu du département de la Lebombi-Leyou, vit au rythme des vols divers et autres braquages perpétrés par des voyous, qui ont repris du service, malgré le dispositif sécuritaire déployé par les flics et les pandores pour en finir avec l'insécurité dans cette localité. C'est justement pour ces faits que Degaule Ngoma Kouna, Gabonais, 24 ans, un gangster présumé notoire, a été placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Franceville le 10 octobre dernier. Pendant que les fins limiers du commissariat de police sont en ce moment sur les dents pour mettre la main sur son complice présumé en cavale. Les faits se seraient produits le 25 septembre dernier au marché central. Ce jour-là, une commerçante camerounaise, du nom de H. L., voit son magasin pris d'assaut par deux inconnus. Elle se rend rapidement à l'évidence qu'il s'agit d'un braquage, d'autant que les deux jeunes hommes la mettent en joue à l'aide d'armes blanches. La pro-



Photo : D.R

Degaule Ngoma Kouna a été placé en détention à la prison de Franceville.

priétaire neutralisée, les voyous s'emparent essentiellement des téléphones portables. Avant de tenter de se fondre dans la nature. Mais c'était sans compter avec la vigilance

des badauds qui venaient d'être informés de ce qui se passait. Les deux délinquants présumés sont aussitôt pris en chasse par ces derniers. Cette course-poursuite tourne



Photo : D.R

Le commissariat de Moanda dont les éléments sont sur les dents, en vue de traquer les bandits.

rapidement au désavantage de l'un des deux braqueurs. Degaule Ngoma Kouna est rattrapé à une centaine de mètres du lieu de la commission des faits. Son complice supposé, identifié sous le pseudonyme de Liquide, réussit à semer ses poursuivants. **MULTIRÉCIDIVISTE.** C'est sous une bonne escorte des badauds que la victime et le mis en cause sont introduits dans les locaux du commissariat de police de Moanda pour les nécessités d'enquête. Une fois sur place, la plaignante dépose une plainte contre son voleur. « Le jeune homme a d'abord voulu nous balader, en nous communiquant de fausses informations sur son iden-

tité. Après avoir été mis sous pression, il a finalement avoué être Degaule Ngoma Kouna », confie un Officier de police judiciaire (OPJ) proche de l'enquête. Le lendemain des faits, le braqueur présumé est présenté devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Franceville. A la faveur de l'instruction, le magistrat en charge du dossier aurait même découvert que sieur Ngoma Kouna serait un multirécidiviste. Au contraire de ce qu'il aurait raconté aux flics pendant sa garde à vue. Au regard de tous ces éléments à charge, le juge d'instruction a placé le suspect en détention préventive à la maison d'arrêt de Yene.

Accident de la circulation dans le district de Bifoun-Ebel

Un camion d'Olam se renverse avec sa cargaison



Photo : MZM

L'huile de palme renversée provenait d'Olam Palm Gabon Kango...



Photo : Abel Eyeghe/ L'Union

... et devait renforcer le stock de l'usine de Lambaréné.

IMM  
Lambaréné/Gabon

**ON** a frôlé le pire, il y a quelques jours, sur la Nationale 1. Et pour cause ! Un accident de la circulation spectaculaire s'est produit, au village Welliga, district de Bifoun-Ebel dans le Moyen-Ogooué. Un camion-citerne, propriété de la société Olam Palm Gabon, s'est renversé avec toute sa cargaison d'huile de palme. L'accident, dont les causes restent encore à déterminer est survenu en fin d'après-midi. Alors que le poids lourd, en provenance d'Olam Palm Gabon à



Photo : IMM

Le camion-citerne d'Olam en mauvaise posture après l'accident.

Kango, se rendait à Lambaréné pour une opération de livraison et de ravitaillement des cuves de l'usine de cette entreprise. Selon

les témoignages recueillis auprès des habitants du village Welliga, le mauvais état de la route et ses nombreux virages dangereux

seraient à l'origine de ce sinistre qui, heureusement, n'a pas fait des dégâts corporels. « Nous avons vu le véhicule amorcer l'entrée

du village. Le chauffeur ne roulait pas à vive allure. Par contre, c'est lorsqu'il a tenté de négocier le virage que tout s'est mal passé pour lui. La citerne, chargée d'huile, a basculé sur un côté et le mastodonte s'est renversé », a insisté un témoin présent sur les lieux au moment de l'accident. Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, les habitants de Welliga se sont servis à volonté en huile de palme qui coulait sur la chaussée et ses accotements, comme l'eau d'une rivière en crue. Par contre, cet accident représente une importante perte financière pour la société Olam Palm Gabon.

Faits d'ailleurs

**France : Il frappe sa femme enceinte et lui casse la mâchoire**  
A Briançon (France), un homme, âgé de 37 ans, a tellement frappé sa femme enceinte qu'il lui a cassé la mâchoire. La victime a été transportée dans un état grave à l'hôpital. Le suspect a expliqué se disputer régulièrement avec sa compagne à propos de leur enfant, placé dans une famille d'accueil. Il reproche à sa conjointe, sous curatelle renforcée et particulièrement vulnérable, de ne pas tout mettre en œuvre pour le récupérer. Il a été condamné à 2 ans de prison dont un an avec sursis.

**Grande-Bretagne : Les passagers empêchent l'expulsion d'un homme condamné pour viol collectif**  
Dans un aéroport de Grande-Bretagne, peu avant le décollage, des passagers d'un avion ont empêché l'expulsion d'un homme qui devait être renvoyé dans son pays d'origine. Mais ce qu'ignoraient les voyageurs, qui pensaient avoir fait une bonne action, c'est que l'homme avait été condamné à 9 ans de prison (et une expulsion à l'issue de sa peine) pour un viol collectif commis en 2017. Avec trois complices, ils avaient abordé une adolescente lors d'une soirée et l'avaient ensuite violée à tour de rôle dans un appartement.

**Etats-Unis : Un chauffeur Uber viole sa cliente ivre**  
Fredrick Gaston, chauffeur Uber de 51 ans, comparaît en ce moment devant un tribunal aux Etats-Unis pour le viol d'une cliente. Une nuit de septembre 2017 à Miami (Etats-Unis), la victime était en train de vomir à l'extérieur d'une discothèque lorsqu'un chauffeur Uber s'est approché d'elle avec sa voiture et lui a proposé de la ramener chez elle ainsi que l'ami qui l'accompagnait. Après avoir déposé l'ami, Fredrick Gaston a poursuivi sa route tandis que la jeune femme vomissait à côté de lui. Arrivée chez elle, il a garé la voiture et l'a violée. Fredrick Gaston a été interpellé en décembre dernier. Placé en garde à vue, il a avoué avoir eu des relations sexuelles avec la jeune femme. « C'était du bon sexe » a-t-il décrit, expliquant que ce genre de choses était l'un des avantages du métier de chauffeur Uber. « Vous avez beaucoup de chattes », a-t-il jugé bon de préciser.